



La Lettre de Béruges

Compte-rendu du Conseil municipal du 20 mars 2019

► ENFANCE JEUNESSE

Evolution des tarifs de la cantine scolaire

Le Conseil municipal souhaite développer plus encore les produits frais, bio et les circuits courts pour les repas servis aux enfants de l'école. L'estimation du coût pour développer cette politique (et l'inflation du coût de la vie) **est évaluée à +3000 € sur l'année**. Le Conseil décide également la mise en place d'une tarification sociale (en fonction des quotients familiaux CAF de chaque famille) comme c'est déjà le cas pour les autres services d'accueil périscolaire (garderie et centre de loisirs).

Actuellement, le prix d'un repas enfant est facturé 2,60 €. Nouveaux tarifs à partir de la rentrée de septembre dans le tableau ci-contre. L'augmentation maximale (famille à QF6 dont l'enfant mangerait tous les jours à la cantine) **sera de +3 € par mois**.

Evolution des tarifs de l'accueil périscolaire

Le service d'accueil périscolaire accueille les enfants dès 7h15 et jusqu'à 19h. La tarification est fonction des tranches horaires et du QF de chaque famille. Elle intègre un goûter à 16h et les animations proposées aux enfants en fin d'après-midi.

Il convient d'en réévaluer les barèmes pour tenir compte de l'inflation. L'augmentation maximale (famille à QF6 dont l'enfant utiliserait le service tous les jours sur son amplitude la plus grande) sera donc de +3,56€/mois.

QF	Tranches horaires				
	7:15 8:00	8:00 8:45	16:00 17:45	17:45 18:30	18:30 19:00
1	0,43€ (+1cent.)	0,85€ (+2cent.)	2,80€ (+0,7cent.)	0,64€ (+2cent.)	0,43€ (+1cent.)
2	0,47€ (+1cent.)	0,93€ (+2cent.)	3,05€ (+7cent.)	0,71€ (+2cent.)	0,47€ (+1cent.)
3	0,51€ (+1cent.)	1,01€ (+2cent.)	3,34€ (+8cent.)	0,77€ (+2cent.)	0,51€ (+1cent.)
4	0,56€ (+1cent.)	1,14€ (+3cent.)	3,67€ (+9cent.)	0,85€ (+2cent.)	0,56€ (+1cent.)
5	0,62€ (+2cent.)	1,25€ (+3cent.)	4,05€ (+10cent.)	0,93€ (+2cent.)	0,62€ (+2cent.)
6	0,68€ (+2cent.)	1,37€ (+3cent.)	4,44€ (+11cent.)	1,03€ (+3cent.)	0,68€ (+2cent.)

► ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE

Action LPO « Trame Verte et Bleue »

La Ligue de Protection des Oiseaux est mandatée par la Région Nouvelle Aquitaine pour accompagner les collectivités locales dans la réalisation d'actions pour la préservation de la biodiversité. Dans ce cadre, la municipalité de Béruges a bâti un projet d'actions avec la LPO dont certaines sont déjà en cours de réalisation.

➡ Tournez la page pour lire la suite

Prochain Conseil municipal

► mercredi 30 avril 20h30 - Mairie

► Commission information

Lundi 29 avril – 20h30

commission.information@beruges.fr

Horaires Bibliothèque

Lundi : 16h - 17h30 - Mercredi : 16h - 18h

Jeu : 10h30 - 11h30 - Samedi : 10h - 12h

Pendant les vacances scolaires : Ouverture uniquement le samedi de 10h à 12h.



Horaires d'ouverture de la Mairie

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h30-12h et 15h-17h

• Mercredi : 8h30-

12h et 15h-16h30

• Samedi, dimanche :

Fermée

Numéros utiles

• Mairie

05 49 53 32 54

• Urgence eau

05 49 41 91 91

• Médecin

05 49 53 27 27

• Infirmières

07 88 16 15 94

• Kiné

05 49 53 39 95

• Ecole

05 49 53 33 08

• Garderie

07 81 84 53 76

• Cantine

07 83 64 51 72

• Centre de Loisirs

05 49 03 35 26

• Petite Enfance

06 08 34 92 66

• Taxi 06 74 76 96 30

Informations municipales

Compte-rendu du Conseil municipal du 20 mars 2019 suite

En voici quelques exemples :

- Actions de sensibilisation auprès des enfants de l'école et des habitants,
- Aménagements de nichoirs à oiseaux et d'abris naturels pour la petite faune,
- Aménagement d'une zone naturelle d'écopâturage.

Ces actions sont financées en grande partie par la LPO (via la Région) et aussi par la Commune (investissements intégrés dans le budget 2019).

BUDGET

Vote des Budgets

Le détail du compte administratif 2018 et du budget prévisionnel 2019 est à lire dans l'encart spécial de cette *Lettre de Béruges*.

Prochain Conseil municipal :
mardi 30 avril à 20h30

Environnement

Restauration du ruisseau « La Torchaise »

Affluent en rive droite de la Boivre, le ruisseau de la Torchaise se jette dans la Boivre au niveau du bourg de Béruges. **Grand Poitiers Communauté Urbaine a prévu d'installer prochainement un nouveau dispositif d'épuration des eaux usées du hameau de la Torchaise** en zone inondable.

Pour compenser les impacts négatifs de cet aménagement sur la zone humide concernée (remblais), le Syndicat du Clain Aval a assisté techniquement le porteur de projet dans la **mise en place de mesures compensatoires et d'accompagnement**.

Ainsi, les travaux réalisés en 2019 ont consisté à :

- Enlever d'anciens remblais en zone inondable (*restauration de la capacité de débordement du cours d'eau*) à l'aval du gué de la Loge.
- Aménager le lit de ce cours d'eau modifié par le passé pour lui redonner son profil naturel (*alternance de fosses/radiers et méandres*).
- Restaurer le libre écoulement de l'eau et la continuité écologique en enlevant l'ancien lavoir en béton du gué de la Loge et en restaurant le dalot en pierre effondré sous l'aqueduc romain.
- Reconstituer un nouveau lit à l'amont de l'aqueduc pour contourner des brèches qui captaient tout le débit en période d'été.



Avant et après
démantèlement du
lavoir et reméandrage
du cours d'eau

Enlèvement des remblais à l'aval du gué de la Loge et aménagement d'un nouveau lit



La diversification des écoulements et des habitats aquatiques, ainsi que le **rétablissement de la continuité écologique** augmentera la capacité d'accueil pour les espèces d'eaux courantes - truite fario, vairon, chabot... - espèces indicatrices du bon fonctionnement du ruisseau de la Torchaise. **Venez (re)découvrir ce lieu de promenade à pied fort agréable !**



Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau jusqu'au 2 mai !

- Qualité de l'eau, enjeux écologiques, adaptation au changement climatique, santé publique, sécheresses, risque d'inondation... Les questions de l'eau vous intéressent ?

Répondez à la consultation du comité de bassin Loire-Bretagne et de l'État, sur www.prenons-soin-de-leau.fr. Participez ainsi à la définition de la stratégie pour l'eau et les inondations.

// Dates à retenir

- **21 avril** Trail de l'oppidum - BSN - Bourg de Béruges
- **22 avril** 10h - Chasse aux œufs - Comité Béruges en Fêtes et Bibliothèque - Bourg de Béruges
- **4 et 5 mai** - 4 chorales, un concert (Chorales O Také, ATBC et de Vendée) à Vouillé et Salle R2B de Vouneuil Sous Biard
- **5 mai** - Randonnée gourmande - APE
- **11 mai 10h à 12h** - Bourse aux plants - Feps Jardinage Place de l'Eglise
- **18 mai** - Nuit des musées - Musée et alentours
- **19 mai** - Compétition La Castorienne - Feps VTT Stade Mulon
- **8 et 9 juin** - Spectacle de danse - Salle R2B - FEPS Danse
- **15 juin** - Fête Gauloise - Comité Béruges en Fêtes
- **21 juin** - Fête de la musique - APE
- **28 juin** - Fête de l'école - Kermesse - APE

www.beruges.fr - rubrique « Agenda »



Vienne Nature
Elen LEPAGE 05 49 88 99 04

Jeudi 25 avril à 14h, visitez l'Espace Naturel Sensible de **La Verrerie** et observez les espèces végétales et animales qui peuplent le site au printemps.



Association des Parents d'Elèves

contact@ape.beruges.fr
<http://ape.beruges.fr>

• Vente de plants de légumes, plantes aromatiques et fleurs,

L'APE en partenariat avec l'entreprise **Girard-Vitré** de Lavausseau propose cette vente, pour financer des projets de l'école. Les commandes seront à récupérer le **lundi 6 mai**, salle Claudette entre 16h et 18h30.

• **Randonnée pédestre**, suivi d'un repas gourmand, le **dimanche 5 mai**. Départ libre entre 9h et 10h, au stade Paul Mullon, pour un parcours de 6 ou 9 km. Venez nombreux !

FEPS Section Jardinage



Joel Gaschet - 07 68 16 32 49
joel.gaschet@laposte.net

La 1ère édition de la **Journée de la biodiversité** à Beruges, organisée par Cultivons la Bio-Diversité, a connu un franc succès avec la visite d'environ

250 personnes à la salle des fêtes. La section Jardinage du FEPS était partie prenante et a pu présenter les actions qu'elle mène aux jardins du bas du gué des Roches.

Si vous souhaitez nous rejoindre, avoir des échanges ou conseils pour vos projets, prenez contact avec Joël.

A noter dans vos agendas :

Bourse aux plants

Samedi 11 mai 2019 de 10h à 12h, place de l'Eglise.

Venez échanger vos plants de légumes et de fleurs. Venez nombreux et bon jardinage.



FEPS Judo - Ju-Jitsu

Sandrine Saïd - 06 80 73 68 28

Mickaël Peyrot - 07 82 38 28 27

judo@feps.beruges.fr

Le FEPS Judo était réuni vendredi 8 février pour un cours commun enfants-adultes orchestré de main de sensei (maître) par Luc Ivanovitch. Le cours fut suivi de la galette des rois pour fêter la nouvelle année et les changements du club.



Premier changement : Michael Peyrot et Romain Cayzac ont réussi avec succès le Certificat Fédéral d'Enseignant Bénévole, formation permettant d'enseigner le judo. Ils pourront ainsi suppléer Luc qui continuera son enseignement aussi longtemps qu'il le souhaitera. Le niveau technique et la mentalité du club ont été jugés très satisfaisants par le comité départemental venu auditer les apprentis entraîneurs.

Second changement : chaque année une sortie compétition sera organisée pour les judokas le souhaitant. La saison dernière, une équipe avait participé à la compétition départementale des ceintures de couleur à la Pépinière à Poitiers : Marie Barre, Grégory Iriatre, Thomas Royer et Romain Cayzac avaient remporté de nombreux points et une deuxième place. Le rendez-vous de cette saison s'est déroulé le samedi 23 mars dernier.



Bibliothèque

Françoise Brousse 05 49 57 21 90

bibliotheque@beruges.fr

Amis lectrices et lecteurs, vous qui en plus des livres aimez les chocolats... Rendez-vous le **lundi 22 avril à 11h** à la bibliothèque pour participer à la **chasse aux œufs organisée par le comité Béruges en Fêtes!** Des paniers confectionnés par les enfants de la garderie vous seront offerts avec la possibilité de les personnaliser !

Participer à un prix des lecteurs vous tente ?

Bientôt vous pourrez voter pour votre livre préféré dans le cadre du **prix des lecteurs des littératures européennes** !



L'adhésion annuelle pour vous et votre famille (valeur 5 € par an /famille)

Trouvez le mot manquant :

C'est le de mes soucis

Pour jouer : Passez à la bibliothèque pour compléter cette phrase et déposer des bulletins réponses dans l'urne. Le nom du gagnant de mars est affiché à la bibliothèque.

Vie associative



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON

philou.fillon@orange.fr

Dimanche 21 avril aura lieu la 8^{ème} édition du Trail de l'Oppidum.

Comme depuis maintenant quelques années, la place de l'église sera le point central de cet événement. Une foule colorée - 750 participants l'an dernier - prendra part à l'une des 3 courses proposées : 9km, 15km ou 27km. Rdv dès 8h30, 9h et 9h30 pour suivre les différents départs. Les premiers coureurs seront de retour dès 10h15 sur la place, les arrivées se prolongeront jusqu'à midi.

N'hésitez pas, une fois votre pain acheté car la boulangerie sera bien sûr ouverte et des places de parking resteront accessibles pour les clients, à venir encourager tous ces athlètes et à profiter de l'ambiance festive avec fanfare et buvette.

Le musée sera ouvert pour l'occasion.

Un vin d'honneur ouvert à tous clôturera cette matinée ensoleillée... forcément !



Symphonie Ecole de Musique

09 50 35 04 19

symphonie.emri@gmail.com

O'také au Théâtre Auditorium de Poitiers !!



Depuis plusieurs années, le TAP et son équipe de médiatrices culturelles met en place différents projets autour de sa programmation. Après les enfants des écoles, les batuccadas, les choristes lycéens... C'est à nous, **Chœur de femmes "O'také"**, que le TAP a proposé de **participer au concert du groupe San Salvador**. (Mardi 12 février)

San Salvador, c'est un groupe tout droit venu de Corrèze composé de 6 voix, 2 toms basses, 1 tambourin et 12 mains, dont résulte une musique puissante, variée, parfois tribale, parfois berçante et dans laquelle les musiques traditionnelles sortent de leur carcan pour se confronter à toutes sortes d'influences.

Pendant deux journées, Laure, Eva et Marion sont venues nous faire travailler à Béruges dans la salle de motricité de l'école, afin d'y chanter des polyphonies riches et puissantes issues du répertoire du groupe ou de leur spectacle pour enfants "Barbe Bleue". Après 2 mois de travail intensif, de répétitions rallongées, d'apprentissage par cœur de textes en occitan approximatif, nous voilà le Lundi 11 Février, accompagnés du chœur d'enfants de l'école de musique "Vienne et Moulière" sur la scène du TAP pour la répétition générale... Puis le lendemain, Mardi 12 Février après avoir écouté leur (magnifique) concert, nous voilà partis pour monter sur la scène sous les applaudissements d'un théâtre quasi-rempli... Un moment inoubliable pour nous tous.e.s...

Aujourd'hui nous tenons à remercier le TAP et en particulier Lola Pivet qui nous a permis de vivre cette expérience hors du commun, avec les 6 membres du groupe San Salvador qui ont su nous apporter et nous faire découvrir un répertoire extraordinaire, ainsi, bien sûr, que l'école de musique Symphonie sans laquelle nous n'existerions pas... !!

Paul Paitel - Chef de chœur de la chorale O'také



FEPS « Les Castors de Béruges »

Fabien DUGRILLON 06 21 59 88 12

Dimanche 19 Mai aura lieu La Castorienne, compétition de VTT UFOLEP

Venez encourager les 150 compétitrices et compétiteurs qui sont attendus au Stade Mullon :

- **Jeunes et adultes féminines de 9h45 à 12h**
- **Adultes masculins de 14h à 16h30**

Le circuit est de 9,3 kms dans les bois de Gaudent (bois privé – autorisation exceptionnelle pour cette manifestation)

Venez nombreux les soutenir et profitez du spectacle gratuit ! Buvette au stade.

Envie de découvrir le VTT ?

Vous pouvez effectuer **une sortie d'essai** et nous rejoindre **le dimanche matin à 8h30 au stade Mullon**, que vous soyez de Béruges ou d'un village voisin.



4 Chorales, 1 concert

Dimanche 5 mai - 15h

Salle Rives de Boivre - Vouneuil-sous-Biard

4 Chorales, 1 Concert

O Také, la chorale de Symphonie et la chorale **A Tout Bout De Chant** de Vouillé ont invité deux chorales vendéennes (un chœur mixte et un chœur de chants de marins) à venir les rencontrer sur scène **le dimanche 5 mai 2019, à 15h à la salle Rives de Boivre à Vouneuil-sous-Biard**. Cent choristes, c'est inhabituel !

Prix des places : 10 €, 7 € étudiant et demandeur d'emploi, gratuit pour les moins de 18 ans.

Renseignements et réservation : **06 37 16 31 69**

Billetterie électronique disponible sur : <https://www.helloasso.com/associations/chorale-atbc/evenements/4-chorales-1-concert>

Vie associative



USB Foot

Philippe Nouzilleau 05 49 53 29 95
<http://usberuges.e-monsite.com>

Un printemps bien chargé !

Avec l'organisation de son traditionnel loto en mars dernier, le plateau débutants au stade Paul Mullon et la reprise de la compétition au retour des beaux jours, les bénévoles de l'U.S.Béruges n'ont pas chômé ces dernières semaines.

Plateau débutants du 09 mars :



150 enfants de 5 à 8 ans venant de toutes les communes voisines ont participé à ce tournoi. Organisé de la main du « maître » Gilou, les enfants s'en sont donnés à cœur joie avant de terminer la matinée par un goûter bien mérité.



Loto du 16 mars

C'est devenu pour nous un incontournable événement en conservant l'esprit de départ : convivialité et bonne humeur. Plus de 200 personnes ont contribué à la

réussite de la manifestation. Le club remercie à cette occasion tous les sponsors et autres donateurs sans qui cette soirée ne peut être possible.

Côté sportif, notre équipe fanion continue son parcours avec beaucoup d'envie et se prépare une fin de saison palpitante.

Calendrier des matchs	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3
14/04	Béruges Mignaloux2	Pas de match	Dissay3-Béruges (14h00)
27/04 et 28/04	Payroux Béruges	Béruges Vendelogne	Pas de match
05/05	Béruges Poit CEP	Poit CEP2 Béruges	Béruges Ouzilly/col
12/05	Nieul l'Espoir2- Béruges	Béruges Nieul L'espoir3	Boivre3 Béruges



Comité Béruges en Fêtes

Dominique Bonnet 07 81 33 61 06
comiteberugesenfetes@gmail.com

Chasse aux œufs

Lundi 22 avril 2019

11h

Ateliers
à la bibliothèque
(animations proposées
par les bénévoles de la
bibliothèque)

Gratuit et ouvert à tous

11h 30

Départ pour
la Chasse

12h

Mise en commun de la
collecte d'œufs
(distribution pour chaque enfant)

Apéritif

offert par Béruges en Fêtes
salle Claudette

Renseignements : comitedesfetes@beruges.fr
ou sur le facebook comité béruges en fête

Enfance et jeunesse



Soirée jeux de société au Local jeunes !

Le Local jeunes vous propose une 2^e **soirée jeux de société** **vendredi 17 mai de 20h à minuit**, en partenariat avec l'association Oika Oika et l'Escal'Ados de Fontaine-le-Comte.

Rendez-vous au local Jeunes, 1 rue François Albert, Petit marché des artisans, point boissons et pôle PS4.



Portrait



Amélie et Zélia

Amélie Deron

Originaire du Pas-de-Calais, elle a fait une Licence d'Histoire de l'Art et Archéologie puis un Master Archéologie spécialisé dans le bâti médiéval, à Poitiers. Elle a participé aux différentes campagnes de nettoyage de la Tour de Béruges (dite de Ganne).

Elle a aussi effectué des recherches sur l'enceinte médiévale de Poitiers, sur laquelle elle a écrit un mémoire.

Elle est au Musée jusqu'à fin mai.



Zélia Lecocq

Originaire de Normandie, elle a grandi en Bourgogne. Après une Licence d'Histoire et d'Histoire de l'Art et Archéologie, à Reims, elle a fait un Master en recherche sur la Renaissance à Tours.

Actuellement, elle termine un deuxième Master : le Master Professionnel Culture et Patrimoine à Valenciennes. Elle souligne son vif intérêt pour les logiciels de dessin assisté par ordinateur que son expérience au Musée de Béruges lui permet de découvrir et d'exploiter.

Elle est présente jusqu'à mi-août.

Deux services civiques volontaires au Musée

Leurs missions au Musée ?

Recrutées par la municipalité en partenariat avec les Amis du Patrimoine de Béruges, elles apportent une dynamique à l'association. En effet, elles participent aux animations scolaires et à l'inventaire des collections du Musée. Elles travaillent également à poursuivre l'élaboration de la nouvelle muséographie, entamée par les précédentes stagiaires et services civiques volontaires.

Enfin, elles ont pour mission de faire connaître le Musée au public, notamment par son site internet, afin de grossir les rangs des bénévoles de l'association.

Leur avenir ?

Toutes deux souhaitent bien sûr travailler dans la conservation du patrimoine, auprès de musées ou de services archéologiques. Pour cela, elles passeront des concours de la fonction publique, après leur service civique. Nous leur souhaitons de réussir !



L'histoire de la commune vous intéresse ? N'hésitez pas à franchir la porte du Musée ! A gauche de la salle des fêtes Avinyonet !

Les services civiques sont présentes au Musée du mardi au vendredi 12h. Pour une visite guidée, contactez le **07 67 10 86 53** ou musee@beruges.fr.

Consultez le site du Musée sur musee.beruges.fr et le Facebook **Musée d'Archéologie et d'Histoire de Béruges**

Annonces

Ecole



Les inscriptions doivent se faire **dès maintenant et avant fin juin**.

Prenez rendez-

vous avec la directrice, Annie Lacotte au **05 49 53 33 08** (de préférence le jeudi et les autres jours de la semaine après 16h)

Documents pour l'inscription : le carnet de santé de votre enfant et le livret de famille. Si votre enfant a déjà été scolarisé dans un autre établissement, un certificat de radiation sera requis.

Nouvelle entreprise à Béruges : "Tonio Peinture"

Antoine Champeau, peintre en bâtiment, propose des services de peinture intérieures/extérieures et revêtement sol et murs.

Contact : 8, allée des carrières à Ferrières

tonio.peinture@zoho.com
06.37.16.38.32



Tonio Peinture

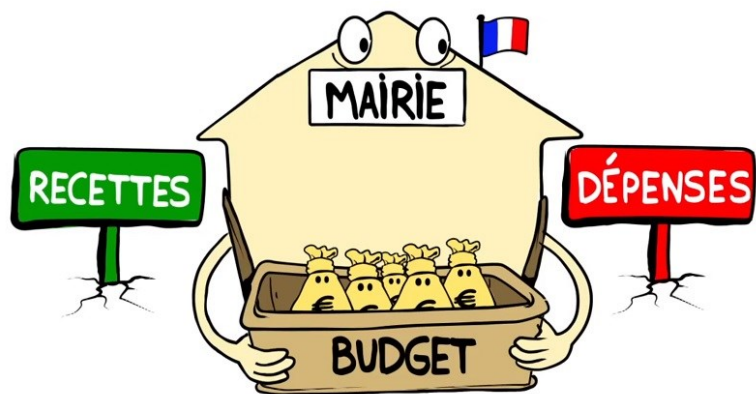


**Inauguration du Bar
« Dans le même panier »**

Vendredi 17 mai à partir de 18h

Les nouveaux gérants Philippe, Marie et leur fille Juliette, reprennent l'activité et vous attendent nombreux !

Le Budget de la Commune



Comprendre le budget de la commune

Budget de fonctionnement et budget d'investissement

Le budget d'une commune se décompose en un budget de fonctionnement et un budget d'investissement. Le budget de fonctionnement comptabilise les dépenses et les recettes nécessaires à l'exécution au quotidien des missions de service public. Le budget d'investissement comptabilise les opérations qui augmentent la valeur du patrimoine de la commune.

Budget prévisionnel en début d'année

Le Conseil Municipal vote en mars un budget prévisionnel appelé budget primitif (BP). Pour une bonne gestion, il est préférable à ce stade prévisionnel d'un peu surestimer les dépenses et sous-estimer les recettes. Ce budget primitif doit obligatoirement être à l'équilibre. Les tableaux ci-contre présentent le BP2019 de fonctionnement.

Budget définitif en fin d'année

En fin d'année, les comptes sont arrêtés pour former le compte administratif (CA). Ce compte administratif est l'exact reflet des dépenses réellement engagées et des recettes réellement perçues. Si le budget primitif a correctement été évalué, et s'il ne s'est pas passé trop d'imprévus en cours d'année, alors le compte administratif doit être excédentaire. Les excédents de fonctionnement du CA sont versés au BP de fonctionnement ou d'investissement de l'année suivante.

■ Bilan du CA 2018

Pour la deuxième année consécutive, le CA est à nouveau excédentaire (après une année 2016 déficitaire pour la première fois, conséquence de 4 années de baisses continues des dotations de l'Etat et autres subventions). Dégager des excédents de fonctionnement est essentiel car ces excédents permettent de financer les projets d'investissement.

Ces excédents de fonctionnement retrouvés s'expliquent par :

- L'augmentation de la taxe d'habitation décidée fin 2016 car la situation n'était plus tenable,
- L'arrivée de nouveaux habitants sur la commune et donc l'augmentation du nombre de foyers fiscaux,
- Une bonne maîtrise des dépenses, malgré l'augmentation du coût de la vie. Par exemple en renégociant au plus juste nos contrats fournisseurs quand ils arrivent à terme. Ce sont à chaque fois de petites économies mises bout à bout.

A noter également une recette exceptionnelle de 180K€ liée à la vente du terrain du futur écohameau et des terrains de l'ancienne aire de jeu des Cours. Ces recettes exceptionnelles sont intégralement basculées vers le budget d'investissement.

Néanmoins, les budgets des petites communes comme Béruges (moins de 2500 habitants) sont de plus en plus difficiles à tenir. Particulièrement en zone périurbaine où les habitants souhaitent s'éloigner des zones denses pour habiter à la campagne, mais avec la volonté de maintenir un niveau de services et d'équipements publics élevé. L'équation devient alors insoluble sans en passer par des politiques de mutualisation des moyens. Pour Béruges, cela se traduit par plus de mutualisation avec Grand Poitiers et ses 40 communes. Cela se traduit aussi pour d'autres communes proches par des fusions et créations de communes nouvelles : Jaunay-Marigny, Beaumont Saint-Cyr, ou plus proche de nous Boivre la Vallée (fusion de 4 communes : Montreuil Bonnin, La Chapelle Montreuil, Lavausseau et Benassay).

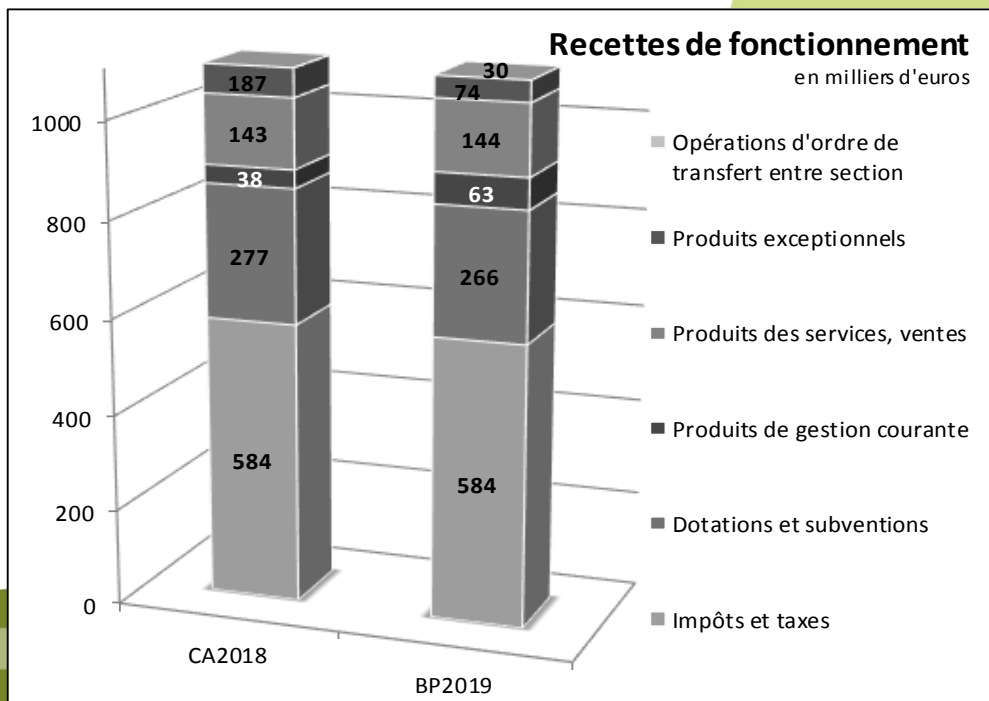
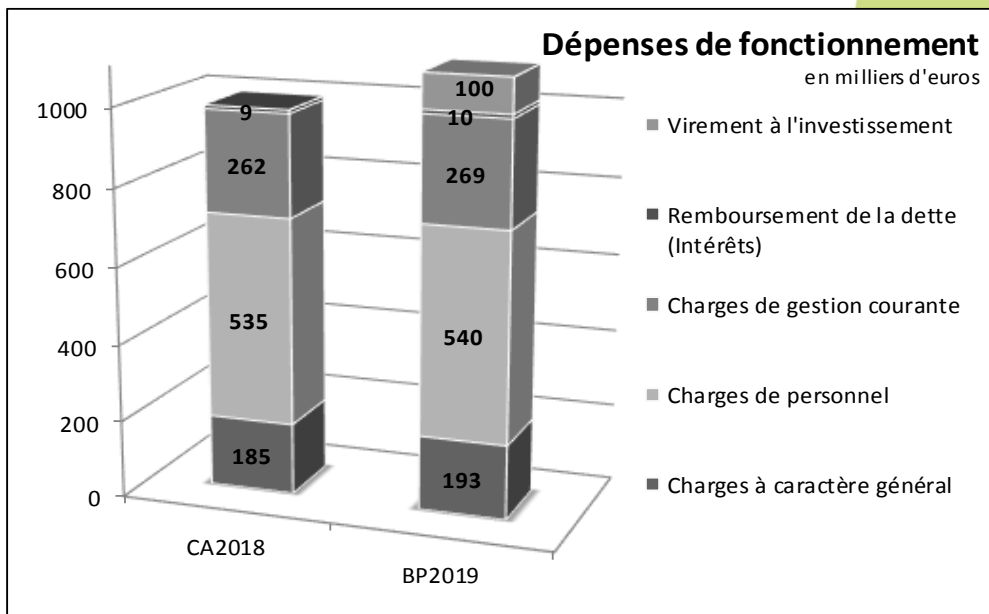
■ Particularités du BP de fonctionnement 2019

Il est délicat de comparer directement les montants du CA2018 et du BP2019. Le BP2019 survalue les dépenses et minore les recettes pour limiter les mauvaises surprises en fin d'année. Toutefois :

- Des dépenses prévisionnelles en baisse par rapport à 2018 avec toujours le souci d'optimiser chaque poste budgétaire.
- Si l'on fait abstraction des recettes exceptionnelles liées à la rétrocession à Habitat de la Vienne du terrain du futur écohameau (intégralement basculées en investissement), les recettes prévisionnelles attendues pour 2019 sont en légère augmentation ; essentiellement soutenues par l'arrivée de nouveaux foyers sur la commune, et malgré de nouvelles baisses annoncées de dotations et subventions.
- Pas d'augmentation des taux d'imposition locaux (taxe d'habitation et taxe foncière).
- L'excédent de fonctionnement prévisionnel de 100K€ (si pas de mauvaise surprise durant l'année) est basculé vers le budget d'investissement pour participer à l'autofinancement de nos projets.
- A noter : la suppression de la taxe d'habitation décidée par le gouvernement en 2018 et qui devrait impacter cette année les 2/3 des foyers fiscaux. Cette perte de recettes pour la commune n'a pas été intégrée dans le budget primitif faute de données suffisamment précises. Il faut toutefois s'attendre à la clôture des comptes en fin d'année à une baisse significative de la ligne « Impôts et Taxe » et une augmentation équivalente de la ligne « Dotations et Subventions » puisque l'Etat a promis de compenser à l'euro prêt cette perte de recette pour les communes. L'opération devrait donc être neutre pour la commune cette année encore. Bonne nouvelle pour les contribuables, mais terrible menace pour les communes qui dépendent de plus en plus de recettes qu'elles ne maîtrisent pas. Cette compensation financière de l'Etat sera-t-elle maintenue au-delà de 2022 ? C'est là un point de forte incertitude et d'inquiétude.

BUDGET de FONCTIONNEMENT (en milliers d'euros)		CA2018	BP2019
DÉPENSES	Charges à caractère général Eau, énergies, carburants, fournitures diverses, télécom, courrier, entretien des bâtiments et mat. roulants, alimentation cantine, assurance, actes juridiques...	184,6	192,7
	Charges de personnel Salaires des agents de la commune, charges sociales, retraites, médecine du travail, cotisations CNFPT, centre de gestion...	534,6	539,9
	Charges de gestion courante Indemnités des élus, subv. aux associations, CCAS, école, logements, ordures ménagères, services gérés par Grand Poitiers, dépenses imprévues...	262,0	268,6
	Remboursement de la dette (Intérêts) Seuls les intérêts sont imputés au fonctionnement, le capital est imputé aux investissements	9,2	10,2
	Opérations d'ordre de transfert entre sections Certaines recettes exceptionnelles (vente de terrains, dons...) peuvent être basculées en recettes d'investissement via un jeu d'écriture comptable. Cette ligne d'écriture comptable permet de réaliser ce transfert.	185,0	50,0
	Virement à l'investissement Les recettes prévisionnelles étant supérieures aux dépenses prévisionnelles, ce virement à la section d'investissement permet d'équilibrer le budget primitif		100,0
TOTAL		1175,4	1161,4

RECETTES	Impôts et taxes Impôts locaux (part communale), Grand Poitiers, taxe sur vente de terrains...	583,8	584,4
	Dotations et subventions Dotations de l'Etat, Département, CAF, MSA, Europe...	277,0	265,8
	Produits de gestion courante Remb. de frais de personnel par Grand Poitiers, redevances de loyers...	37,6	63,3
	Produits des services, ventes Services périscolaires (cantine, garderie), Remb. frais de voirie par GP...	142,8	143,6
	Opérations d'ordre de transfert entre section Certaines dépenses de fonctionnement (main d'œuvre, matériaux...) peuvent être basculées en dépenses d'investissement via un jeu d'écriture comptable. Cette ligne d'écriture comptable permet de réaliser ce transfert.	14,1	30,0
	Excédents de fonctionnement 2018 reportés Une partie des excédents de fonctionnement de l'année N-1 peuvent abonder les recettes du budget prévisionnel de l'année N		0,0
Produits exceptionnels Avoirs, ventes de terrains, sinistres assurances...		187,2	74,3
TOTAL		1242,5	1161,4



Le Budget de la Commune



Budget d'investissement

Le budget d'investissement permet de financer l'entretien des routes, des bâtiments, des espaces publics, ainsi que de nouveaux équipements. Ces investissements sont financés par :

- les excédents dégagés par le budget de fonctionnement, ou d'investissement,
- des ressources propres comme la taxe d'aménagement (acquittée pour toute nouvelle construction) ou la récupération d'une partie de la TVA versée,
- des subventions ou fonds de concours (Grand Poitiers, Département, Région, Etat...)
- Le recours à l'emprunt.

■ Particularités du BP d'investissement 2019

- **Un programme d'investissement de 248K€** : Ces dépenses correspondent aux nouveaux projets d'investissement pour 2019 (219K€) auxquels s'ajoutent les projets 2018 qui n'ont pas pu être achevés avant la clôture des comptes début décembre (29K€). Certains des projets prévus ne seront effectivement réalisés que si la commune obtient les subventions demandées pour ces projets. Sans ces subventions, les projets concernés seraient repoussés.
- **Fin des travaux d'aménagement de la zone multisports des Cours** : l'implantation d'une aire de jeux pour enfants avec tables et bancs achèvera la mue de cet espace dédié aux sports et aux loisirs avec le stade de foot et le dojo à proximité. Rappelons pour mémoire que tous les équipements de la zone sont en grande partie financés par la vente du terrain de l'ancienne aire de jeux pour enfants des Cours.
- **Equipements à destination des enfants** : L'école, le restaurant scolaire, les locaux périscolaires et le centre de loisirs restent une priorité pour la municipalité qui maintient un haut niveau d'investissement avec 47K€ de crédits inscrits cette année au budget.
- **Projet de réaménagement du Bourg** :
Le projet doit être redimensionné et surtout repositionné dans le temps du fait de l'incertitude financière générée par le chantier de remise en état du pont de l'abbaye du Pin.
Néanmoins le budget d'investissement permet de dégager une enveloppe de 300K€ (dont 200K€ d'emprunt) qui peut être affectée aux premières tranches du projet. Tout en conservant une ligne budgétaire de 255K€ en prévision des travaux du pont et d'autres projets. L'inscription de cette enveloppe de 300K€ permet à Grand Poitiers d'enclencher les études (qui seront présentées en réunion publique) et réaliser les premiers travaux de réalisation mais probablement pas avant 2020.
- **Maison « Bourdin »** : Cette vieille bâtisse située à droite de la salle des fêtes a été achetée par la commune il y a une quinzaine d'années, et sans usage pour l'instant. La municipalité y a engagé des travaux de rénovation en l'inscrivant à un programme estival de « chantiers jeunes internationaux ». Récemment l'université de Poitiers (qui travaille déjà à Béruges sur le site de la Tour de Ganne) a repéré cette maison et souhaiterait y réaliser des ateliers de recherche sur les techniques d'artisanat ancien. L'occasion pour la commune de développer une nouvelle activité en centre-bourg et de poursuivre ses travaux de remise en état. Le projet de ravalement de façade s'inscrit également dans le cadre du réaménagement du Bourg.
- **Lavoir de Recullon** : Cet ancien lavoir se situe en sortie du bourg en direction de la Bourdillière. Il a fait l'objet les années passées de travaux d'aménagement du cours d'eau de la Coudre (en partie réalisés par les enfants de l'école). L'itinéraire est très fréquenté par des promeneurs, et c'est pourquoi la municipalité a souhaité engager un programme d'aménagement du site afin de valoriser ce petit patrimoine, tout en proposant un lieu convivial avec tables et bancs pour y faire une halte rafraîchissante.
- **Dépenses de voirie** : Depuis 2018, Grand Poitiers a en gestion l'entretien des voiries et l'éclairage public de la commune. En contrepartie de ces missions, la commune versera cette année à Grand Poitiers 84K€ (répartis en fonctionnement et en investissement).

■ Et pour les prochaines années ?

- **Réaménagement urbain du Bourg** : La réalisation de toutes les tranches d'aménagement ne pourra se faire qu'échelonnée dans le temps. Bien que les premiers travaux commenceront en 2020, la réalisation complète d'un tel projet, ne s'achèvera pas avant plusieurs années.
- **Recettes exceptionnelles d'investissement** : Par 3 fois ces dernières années (en 2012, 2016 et 2018), la commune a perçu des recettes exceptionnelles d'investissement liées à des ventes de terrains communaux pour la réalisation de 2 lotissements et de l'EHPAD. Désormais la commune ne possède plus de foncier mobilisable ; de telles recettes exceptionnelles ne se produiront plus.
- **Place à l'imagination** : La mandature actuelle se termine en mars prochain. La prochaine équipe municipale aura sans doute à cœur de poursuivre et d'enrichir les projets actuels ; et en imaginer de nouveaux pour Béruges et au service de ses habitants.



BUDGET d'INVESTISSEMENT 2018		en milliers d'euros
DEPENSES	Remboursement de la dette (Capital)	48,0
	Programmes d'investissement	247,7
	Ecole	
	Réparation du préau, changement d'une porte, aménagements intérieurs. Mobiliers de classe, matériels informatiques, réalisation d'une mosaïque par les enfants dans la cours.	11,9
	Cantine	
	Isolation phonique, nouveau système de chauffage réversible moins énergivore. Mises aux normes électriques, chauffe eau, adoucisseur d'eau, équipements de cuisine.	25,5
	Local Jeunes	
	Changements de 2 portes vitrées. Matériels informatiques.	8,8
	Salle des Fêtes	
	Nouvelle rampe d'éclairage de la scène. Changement de serrures difficiles.	5,9
	Citystade et aménagements périphériques	
	Reste à réaliser des travaux d'aménagement du citystade et du terrain de tennis. Création d'une aire de jeux pour enfants avec tables et bancs. Création d'une zone d'écopaturage.	33,8
	Stade Mullon	
	Reste à réaliser des travaux d'assainissement des eaux usées. Changement des rondins bordant le terrain de pétanque, peinture WC.	13,2
	Mise en valeur du Patrimoine	
	Aménagement et mise en valeur de l'ancien lavoir de Recullon. Travaux d'isolation au musée et au presbytère. Peinture passerelle de Visais.	20,6
	Mairie	
	Aménagt. salle à l'étage au dessus de la salle des mariage (en fonct. des dispo des agents tech.) Matériels informatiques et de bureau, copieur.	12,0
	Eglise	
	Réparation enterrée du cable électrique d'alimentation de la bâtisse. Rejointoiement de la façade avant.	7,2
	Cimetière	
	Plan de récupération progressif des tombes abandonnées. Mise à jour du plan du cimetière. Consolidation de certaines parties d'allées jugées trop meubles.	17,4
RECETTES	(placée à droite de la Salle des Fêtes) Maison "Bourdin"	
	L'université de Poitiers a en projet d'investir ce lieu pour des ateliers d'artisanats anciens. Ravalement de la façade avant et réalisation de petits aménagements intérieurs.	17,5
	Matériel communal	
	Reste à réaliser des zones de regroupement de containers poubelles. Petits matériels d'entretien intérieur et extérieur.	18,2
	Divers	
	Opérations non affectées (petites opérations < à 500€ et regroupées en fin d'exercice comptable). Enveloppe de dépenses imprévues, versements Grand Poitiers (pour une partie de la voirie).	55,7
	Projet de réaménagement du Bourg	
	Fond de concours provisionné par la commune et qui sera versé à Grand Poitiers pour la réalisation des premières tranches de travaux (2020). Sera financé en partie par un emprunt de 200K€.	300,0
	Programme de travaux non affectés	
	Somme non affectée pour 2019 et qui servira à financer les projets d'investissement 2020 et au delà. En particulier la remise en état du pont de l'abbaye du Pin et le réaménagement du bourg.	255,0
TOTAL		850,7
RECETTES	Solde d'investissement 2018 reporté	280,7
	Recettes liées à des investissements non réalisés en 2018 et reportés sur 2019	
	Excédents de fonctionnement cumulés à fin 2018	67,1
	Tout ou partie de l'excédent cumulé de fonct. fin 2018, basculé en investissement 2019	
	Virement section de fonctionnement 2018	100,0
	Virement de la section de fonct. 2019 pour égaliser ses dépenses et recettes	
	Taxe d'aménagement	8,9
	Perçue lors de nouvelles constructions sur la commune	
	Amortissements comptables sur investissements	50,0
	Opérations comptables que seuls les comptables peuvent appréhender !!	
RECETTES	Fond de Compensation de la TVA	37,0
	Une partie de la TVA payée par la commune est récupérée et basculée en invest.	
	Subventions	107,0
	Versées par les collectivités locales, l'Etat, l'Europe, la CAF...	
	Nouveaux emprunts	200,0
	Pour financer les premières tranches de travaux du projet de réaménagement du Bourg.	
TOTAL		850,7